

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 578**13 avril 2002****SOMMAIRE**

A.R.S. Holding S.A., Doncols	27706	Derfi Holding S.A., Luxembourg	27709
Actrap S.A., Luxembourg	27724	Dilenia Invest S.A., Luxembourg	27721
Akhesa S.A., Kautenbach	27704	Dilenia Invest S.A., Luxembourg	27721
Akhesa S.A., Kautenbach	27704	Distri-Concept S.A., Luxembourg	27728
Anluko S.A., Luxembourg	27698	Dodamiar S.A., Luxembourg	27724
Argo S.A., Luxembourg	27715	Energia Re S.A., Luxembourg	27709
Arnholz, S.à r.l., Luxembourg	27731	Energia Re S.A., Luxembourg	27713
Aton Holding S.A., Wiltz	27700	Epicerie Domingos, S.à r.l., Luxembourg	27743
Aton Holding S.A., Wiltz	27701	Epilux TT Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	27740
Beaubourg S.A., Mersch	27744	Epim S.A., Luxembourg	27715
Belgo Clean S.A., Wiltz	27707	Etoile Promotions «B», S.à r.l., Luxembourg	27727
Black & Decker International Holdings B.V., S.à r.l., Amsterdam	27711	Etoile Promotions «C», S.à r.l., Luxembourg	27729
Boutique Amour, GmbH, Luxembourg	27731	Etoile Promotions «D», S.à r.l., Luxembourg	27729
Bre Descartes (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxem- bourg	27699	Etoile Promotions «ERAL», S.à r.l., Luxem- bourg	27725
Bre Descartes (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxem- bourg	27699	Etoile Promotions «E», S.à r.l., Luxembourg	27730
Bre Descartes (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxem- bourg	27734	Etoile Promotions «F», S.à r.l., Luxembourg	27740
Bre Descartes (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxem- bourg	27734	Europe Property S.A., Luxembourg	27720
Bundy Holding S.A., Luxembourg	27723	Everclean International S.A., Boevange	27702
CA & G S.A., Luxembourg	27735	Everclean International S.A., Boevange	27702
Callens, Pirenne Theunissen & Co, S.à r.l., Lu- xembourg	27725	Fiduciaire Arbo S.A., Wiltz	27708
Calorilux, S.à r.l., Bettembourg	27734	Fiduciaire Albert Schiltz, Luxembourg	27740
Canon Luxembourg S.A., Howald	27740	Fop Luxembourg S.A.H., Luxembourg	27730
Carrosserie Roemen Frères, S.à r.l., Kehlen	27725	Fop Luxembourg S.A.H., Luxembourg	27730
Chauffage Entringer, S.à r.l., Welfrange	27730	Formation, Analyses et Recherches S.A., Luxem- bourg	27731
Chauffage Entringer, S.à r.l., Welfrange	27730	Fortec, S.à r.l., Echternach	27703
CMD, Communication Mobile Digitale S.A., Lu- xembourg	27713	FPE, Filter Products Europe S.A., Wiltz	27700
Colbert Dollar Bond, Sicav, Senningerberg	27716	Gem Shipping S.A., Luxembourg	27729
Colbert Dollar Bond, Sicav, Senningerberg	27717	Girard Holding S.A., Luxembourg	27727
Colbert Europe Bond, Sicav, Senningerberg	27718	Girard Holding S.A., Luxembourg	27727
Colbert Europe Bond, Sicav, Senningerberg	27719	Global Marketing S.A., Luxembourg	27725
D.W.L. Exploitation S.A., Esch-sur-Sûre	27709	Horatius Life S.A., Luxembourg	27729
D.W.L. Exploitation S.A., Esch-sur-Sûre	27710	Hydro 50 Management, S.à r.l., Doncols	27707
Daleima S.A., Luxembourg	27729	I.T.K.H., International Telecommunications Know How S.A., Mamer	27723
		Immo-Design, S.à r.l., Foetz	27739
		Industrial Services, S.à r.l., Derenbach	27708
		Informatique, S.à r.l., Mondort-les-Bains	27742
		Institut für Angewandte Betriebswirtschaft Hol-	

ding AG, Alzingen.	27719	New Europe Investments S.A., Luxembourg	27711
Inter Cuisine, S.à r.l., Foetz	27741	Newtown Holding S.A., Luxembourg	27724
International Hotel Licensing Company, S.à r.l., Luxembourg	27743	Noe Channel S.A.	27701
International Hotel Licensing Company, S.à r.l., Luxembourg	27743	Noresta S.A., Pommerloch	27705
IPIIC Luxembourg, S.à r.l., Bertrange-Helfent	27741	Noresta S.A., Pommerloch	27706
Ivoire Télécom S.A.H., Luxembourg	27712	O.L.E.A., S.à r.l., Alzingen	27719
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27721	Ordilux, S.à r.l., Howald	27727
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27721	Pecom Holding S.A.	27741
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27722	Pescatore S.A., Luxembourg	27735
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27722	Petroleum Services Management S.A., Wiltz	27699
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27722	Pomal S.A., Wiltz	27702
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27722	Pro Nobis Holding S.A., Alzingen	27720
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27722	Pro-Sun, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	27734
Khabeka S.A.H., Luxembourg	27722	PS - Merl, S.à r.l., Luxembourg	27735
Kiba S.A., Luxembourg	27731	R.J.C. Immobilière S.A., Wiltz	27705
(Fernand) Kieffer et Cie, S.à r.l., Wiltz	27699	Ramirez-Data S.A., Ehlerange	27742
Kirchberg Handels GmbH, Luxembourg	27726	Ramirez-Electro S.A., Ehlerange	27739
Little House Holding S.A., Luxembourg	27714	Rhodo S.A.H., Luxembourg	27743
Lledg, S.à r.l., Luxembourg	27732	Sabco S.A., Colmar-Berg	27723
Lord Byron Holdings, S.à r.l., Luxembourg	27728	Sainte Andrée S.A.H., Alzingen	27720
Lucosy, S.à r.l. et Cie, Luxembourg	27734	Salfin S.A., Luxembourg	27723
Lucosy, S.à r.l., Luxembourg	27732	Société Luxembourgeoise de Transports S.A., Mersch	27732
Lux Meca S.A., Foetz	27741	Soprassur S.A., Luxembourg	27710
Lux-Loisirs, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	27735	Soprassur S.A., Luxembourg	27710
Luxaqua International, S.à r.l., Luxembourg	27726	Statpro Benelux S.A., Luxembourg	27728
Luxcar Ré S.A., Luxembourg	27713	Thyssen Ascenseurs Luxembourg, S.à r.l., Howald	27726
Magia S.A.H., Alzingen	27720	Torrid Token, S.à r.l., Alzingen	27717
Maple Grove, S.à r.l., Luxembourg	27726	Trecit S.A., Luxembourg	27724
Media Mix International S.A., Luxembourg	27704	Tri-Con S.A., Alzingen	27717
Megawind, S.à r.l., Derenbach	27707	VP Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	27714
Mowilux S.A., Wiltz	27700		
NC Top-Sun, S.à r.l., Mersch	27732		

ANLUKO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 37.982.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 2001

Lors de ladite assemblée, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'assemblée décide de convertir le capital social de la société de francs luxembourgeois en euros, de sorte qu'après cette conversion le capital souscrit sera de EUR 49.578,7.

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital souscrit à concurrence de EUR 421,3 pour le porter de son montant actuel converti de EUR 49.578,7 à un montant total de EUR 50.000,- par prélèvement sur les résultats reportés, sans création ni émission d'actions nouvelles mais en augmentant la valeur nominale de chaque action de EUR 0,21 de manière à porter leur valeur nominale de EUR 24,79 à vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Deuxième résolution

Comme conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts, afin de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3. Premier alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Pour extrait conforme

ANLUKO S.A.

Signature

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(02135/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

BRE DESCARTES (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 10.100.000,-

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.693.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(01675/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BRE DESCARTES (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 10.100.000,-

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.693.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(01680/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FERNAND KIEFFER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9577 Wiltz, 41, route de Winseler.
R. C. Diekirch B 2.505.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 novembre 2001

Le gérant décide de convertir le Capital Social en 12.394,68 et de supprimer la valeur nominale des parts sociales existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 5,32 pour le porter de 12.394,68 à 12.400,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 124,00 chacune. Le capital sera dès lors de 12.400,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 124,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 29 novembre 2001.

Pour FERNAND KIEFFER ET CIE, S.à r.l.

F. Kieffer

le gérant

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 172, fol. 100, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00048/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.
R. C. Diekirch B 4.683.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 310,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 310,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 novembre 2001.

Pour PETROLEUM SERVICES MANAGEMENT S.A.

J.-P. Prégardien

Administrateur-délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 172, fol. 100, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00049/772/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

FPE, FILTER PRODUCTS EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zone Industrielle Salzbaach.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 décembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 743.680,57 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 19,43 pour le porter de 743.680,57 à 743.700,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 619,75 chacune. Le capital sera dès lors de 743.700,00, représenté par 1.200 actions de valeur nominale 619,75 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 décembre 2001.

Pour FPE, FILTER PRODUCTS EUROPE S.A.

A. Bourguignon

Administrateur-délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 1, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00050/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

MOWILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 16 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 31,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 1.000 actions de valeur nominale 31,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 16 novembre 2001.

Pour MOWILUX S.A.

P. Poell

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 1, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00051/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

ATON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, llôt du Château.

R. C. Diekirch B 3.008.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 5 novembre 2001

Tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations préalables.

Tous les actionnaires étant présents, ainsi que l'atteste la liste de présente qui restera ci-annexée après avoir été signée par tous les membres du bureau, la réunion débute à 10 heures par la constitution du bureau de l'Assemblée dont la présidence revient à Monsieur Benoît Derouck, administrateur de société.

Monsieur le Président désigne Monsieur Marcel Bormann, administrateur de sociétés, comme secrétaire et Madame Jacqueline Delzenne, administrateur de société, comme scrutateur.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour dont les points sont les suivants:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de transfert du siège social de la société.
- 2.- Décision de remplacement de Monsieur Marcel Bormann en sa qualité d'administrateur de la société.
- 3.- Décision de remplacement de la société FIDUCIAIRE ARBO S.A., ayant son siège social à Wiltz, en sa qualité d'administrateur de la société.
- 4.- Décision de renouvellement des mandats d'administrateur, et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Benoît Derouck, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Monsieur le Président demande ensuite aux membres présents de voter les différents points de l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer à dater de ce jour le siège social de la société à l'adresse suivante:
34, Ilot du Château, L-9544 Wiltz.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de remplacer Monsieur Marcel Bormann en sa qualité d'administrateur de la société par la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à Sea Meadow House, Blackburne Highway, (P.O. Box 116), Road Town, Tortola et ce, à dater de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Troisième résolution

L'assemblée décide de remplacer la société FIDUCIAIRE ARBO S.A., ayant son siège social à Wiltz, en sa qualité d'administrateur de la société par la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Sea Meadow House, Blackburne Highway, (P.O. Box 116), Road Town, Tortola, et ce, à dater de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Benoît Derouck jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 10.30 heures.

Fait à Wiltz, le 5 novembre 2001.

B. Derouck / M. Bormann / J. Delzenne

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00055/772/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

ATON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 34, Ilôt du Château.

R. C. Diekirch B 3.008.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 74.368,06 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 1,94 pour le porter de 74.368,06 à 74.370,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 743,70 chacune. Le capital sera dès lors de 74.370,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 743,70 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 22 novembre 2001.

Pour ATON HOLDING S.A.

B. Derouck

Président du Conseil d'Administration

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00056/772/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

NOE CHANNEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 82.806.

Maître Stéphane Le Goueff, Avocat à la Cour, résidant au 9, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, résilie le contrat de domiciliation du siège social, conclu le 21 juin 2001 avec la société NOE CHANNEL S.A., à son adresse avec effet immédiat à ce jour, le 3 janvier 2002.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour extrait conforme

Pour S. Le Goueff

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 7, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01754/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

POMAL, Société Anonyme.
Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 décembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 310,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 310,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 4 décembre 2001.

Pour POMAL S.A.

G. Beze

Administrateur-délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00052/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

EVERCLEAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9740 Boevange, Maison 68.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 5 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 310,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 310,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 5 novembre 2001.

Pour EVERCLEAN INTERNATIONAL S.A.

J.-B. Petersen

Administrateur-délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 2 – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00053/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

EVERCLEAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9740 Boevange, Maison 68.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue au siège social le 21 septembre 2001

Tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations préalables.

Tous les actionnaires étant présents, ainsi que l'atteste la liste de présente qui restera ci-annexée après avoir été signée par tous les membres du bureau, la réunion débute à 9.00 heures par la constitution du bureau de l'Assemblée dont la présidence revient à Monsieur Jan Bernard Petersen, administrateur.

Monsieur le Président désigne Madame Angelina Van Bommel, administrateur de société, comme scrutateur et Madame Nadine Couturier, employée privée, comme secrétaire.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour dont le point suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de transfert du siège social de la société.
- 2.- Décision de révocation de la société CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD en sa qualité d'administrateur de la société.
- 3.- Décision de révocation de INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Tortola, BVI en sa qualité de commissaire aux comptes.

Monsieur le Président demande ensuite aux membres présents de voter le point de l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

1.- L'assemblée décide de transférer à dater de ce jour le siège social de la société à l'adresse suivante: Maison 68, L-9740 Boevange (Clervaux).

2.- Décision de révocation de la société CLARKESON MANAGEMENT COMPANY LTD en sa qualité d'administrateur de la société.

3.- Décision de nomination de la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à Sea Meadow House, Blackburne Highway, (P.O. Box 116), Road Town, Tortola, en qualité d'administrateur de la société.

4.- Décision de révocation de INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Tortola, BVI en sa qualité de commissaire aux comptes.

5.- Décision de nomination de la société MONTBRUN REVISIONS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, en qualité de commissaire aux comptes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 9.30 heures.

Fait à Wiltz, le 21 septembre 2001.

J.-B. Petersen / A. Van Bommel / N. Couturier

Président / Scrutateur / Secrétaire

Liste des présences à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires du vendredi 21 septembre 2001

<i>Noms et adresse</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signatures</i>
Monsieur Jan Bernard Petersen, demeurant à maison 68, L-9740 Boevange (Clervaux)	990	Signature
Madame Angelina Van Bommel, demeurant à NL-6741 XT Lunteren	10	Signature
	1.000	

J.-B. Petersen / N. Couturier / A. Van Bommel

Présidente / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00054/772/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

FORTEC, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6439 Echternach, 15-19, rue du Chemin de Fer.

H. R. Diekirch B 4.008.

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung vom 30. November 2001

Die alleinigen Gesellschafter Dame Christiane Klever geb. Russ und die Aktiengesellschaft KLMA HOLDING S.A. haben unter Verzicht auf Einberufungsformalitäten folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird von Luxemburger Franken in Euro umgewandelt gemäss den Bestimmungen des Gesetzes über die Umwandlung des Gesellschaftskapitals in Euro.

Zweiter Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird im Rahmen der Bestimmung des Gesetzes bezüglich der Umwandlung des Gesellschaftskapitals in Euro, um 105,32 erhöht um es von seinem jetzigen Betrag von 12.394,68 Euro auf 12.500,- Euro festzusetzen.

Dritter Beschluss

Artikel 5 der Gesellschaftssatzung wird folgendermassen festgelegt:

«**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert (12.500,-) Euro, eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je hundertfünfundzwanzig (125) Euro welche verteilt sind wie folgt:

1. Die Aktiengesellschaft Holding KLMA HOLDING S.A., mit Sitz in L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 74.251, neunundneunzig Anteile	99
2. Dame Christiane Klever geb. Russ, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in L-6836 Breinert, Haus Nummer 20, ein Anteil	1
Total der Anteile:	100»

KLMA HOLDING S.A.

99 Anteile

C. Klever-Russ

1 Anteil

G. Kettmann / A. Pennacchio

Enregistré à Echternach, le 20 décembre 2001, vol. 134, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J.M. Miny.

(00070/551/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

AKHESA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9663 Kautenbach, Maison 52C.
R. C. Diekirch B 3.009.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 15 novembre 2001

Tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations préalables.

Tous les actionnaires étant présents, ainsi que l'atteste la liste de présente qui restera ci-annexée après avoir été signée par tous les membres du bureau, la réunion débute à 11 heures par la constitution du bureau de l'Assemblée dont la présidence revient à Monsieur Benoît Derouck, administrateur de société.

Monsieur le Président désigne Monsieur Marcel Bormann, administrateur de sociétés, comme secrétaire et Madame Jacqueline Delzenne, administrateur de société, comme scrutateur.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour dont l'unique point est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Décision de renouvellement des mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Benoît Derouck ainsi que des mandats d'administrateur de Madame Jacqueline Delzenne ainsi que de la société ATON HOLDING S.A., ayant son siège social à Wiltz jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Monsieur le Président demande ensuite aux membres présents de voter les différents points de l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué de Monsieur Benoît Derouck ainsi que les mandats d'administrateur de Madame Jacqueline Delzenne ainsi que de la société ATON HOLDING S.A., ayant son siège social à Wiltz jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 11.30 heures.

Fait à Wiltz, le 15 novembre 2001.

B. Derouck / M. Bormann / J. Delzenne

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00057/772/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

AKHESA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9663 Kautenbach, Maison 52C.
R. C. Diekirch B 3.009.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,699 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 248,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 125 actions de valeur nominale 248,00 chacune.

Kautenbach, le 22 novembre 2001.

Pour AKHESA S.A.

B. Derouck

Administrateur délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00058/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

MEDIA MIX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 74.214.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Signature.

(01682/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

R.J.C. IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, route de Bastogne.
R. C. Diekirch B 3.097.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 2 novembre 2001

Tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations préalables.

Tous les actionnaires étant présents, ainsi que l'atteste la liste de présence qui restera ci-annexée après avoir été signée par tous les membres du bureau, la réunion débute à 10 heures par la constitution du bureau de l'Assemblée dont la présidence revient à Madame Annette Jacobs, administrateur de sociétés.

Madame la Présidente désigne Monsieur Marcel Bormann, administrateur de sociétés, comme secrétaire et Monsieur Emile Rinnen, administrateur de société, comme scrutateur.

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour dont les points sont les suivants:

Ordre du jour:

1.- Décision de renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Annette Jacobs, de Monsieur Emile Rinnen et de la société FIDUCIAIRE ARBO S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Madame la Présidente demande ensuite aux membres présents de voter l'unique point de l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Madame Annette Jacobs, de Monsieur Emile Rinnen et de la société FIDUCIAIRE ARBO S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002. L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 11.30 heures.

Fait à Clervaux, le 2 novembre 2001.

A. Jacobs / M. Bormann / E. Rinnen

Présidente / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 1, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00063/772/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

NORESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 4, Duerfstrooss.
R. C. Diekirch B 2.797.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 2 novembre 2001

Tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations préalables.

Tous les actionnaires étant présents, ainsi que l'atteste la liste de présence qui restera ci-annexée après avoir été signée par tous les membres du bureau, la réunion débute à 10 heures par la constitution du bureau de l'Assemblée dont la présidence revient à Monsieur Luc Muller, administrateur.

Monsieur le Président désigne Monsieur Marcel Bormann, administrateur de sociétés, comme secrétaire et Madame Raymonde Delperdange, administrateur de société, comme scrutateur.

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour dont les points sont les suivants:

Ordre du jour:

1.- Décision de remplacement de Monsieur Marcel Bormann en sa qualité d'administrateur de la société.

2.- Décision de remplacement de Monsieur Jeannot Mousel en sa qualité d'administrateur de la société.

3.- Décision de renouvellement des mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Luc Muller jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Monsieur le Président demande ensuite aux membres présents de voter les différents points de l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer Monsieur Marcel Bormann en sa qualité d'administrateur de la société par la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à Sea Meadow House, Blackburne Highway, (P.O. Box 116), Road Town, Tortola et ce, à dater de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de remplacer Monsieur Jeannot Mousel en sa qualité d'administrateur de la société par la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Sea Meadow House, Blackburne Highway, (P.O. Box 116), Road Town, Tortola, et ce, à dater de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Troisième résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Luc Muller jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 10.30 heures.

Fait à Pommerloch, le 2 novembre 2001.

L. Muller / M. Bormann / R. Delperdange

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 172, fol. 100, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00066/772/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

NORESTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9638 Pommerloch, 4, Duerfstrooss.

R. C. Diekirch B 2.797.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 23 novembre 2001

La réunion est présidée par Monsieur Luc Muller, commerçant, demeurant à Buederscheid. Sont également présentes la société BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands) et la société INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands).

Tous les membres du Conseil d'Administration étant présents, le Conseil peut valablement discuter l'ordre du jour suivant:

- 1) Conversion du Capital Social en euro et suppression de la valeur nominale;
- 2) Augmentation du Capital d'un montant de 13,31 pour le porter à 31.000,00, représenté par 100 actions de 310,00 chacune.

Après avoir délibéré, le Conseil prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 310,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 310,00 chacune.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

Pommerloch, le 23 novembre 2001.

Le Conseil d'Administration

L. Muller / BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED / INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED

- / Signature / Signature

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 1, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00067/772/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

A.R.S. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 37.184,03 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 15,97 pour le porter de 37.184,03 à 37.200,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 372,00 chacune. Le capital sera dès lors de 37.200,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 372,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Doncols, le 23 novembre 2001.

Pour A.R.S. HOLDING S.A.

R. Schmit

Administrateur-délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 1 case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00062/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

BELGO CLEAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 310,00 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 100 actions de valeur nominale 310,00 chacune.

Wiltz, le 20 novembre 2001.

Pour BELGO CLEAN S.A.

D. Mewissen

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 2, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00059/772/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

HYDRO 50 MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9647 Doncols, 11, Bohey.

Extrait du procès-verbal du gérant au 26 novembre 2001

Les gérants décident de convertir le Capital Social en 12.394,68 et de supprimer la valeur nominale des parts sociales existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 5,32 pour le porter de 12.394,68 à 12.400,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 124,00 chacune. Le capital sera dès lors de 12.400,00, représenté par 100 parts de valeur nominale 124,00 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 26 novembre 2001.

Pour HYDRO 50 MANAGEMENT, S.à r.l.

B. Derouck

Le gérant

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 173, fol. 1, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00064/772/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

MEGAWIND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 1.

R. C. Diekirch B 4.513.

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2001

Les soussignés,

M. Boever Claude demeurant à L-9645 Derenbach

M. Winkin Jean-Paul demeurant à L-9673 Oberwampach

M. Mathieu Erny demeurant à L-9645 Derenbach

NORDWAND, S.à r.l., représentée par ses 3 associés-gérants:

- M. Bourg Claude demeurant à L-9771 Stockem, Maison 30A

- Mme Fischbach-Reiff Annik demeurant à L-9747 Enscherange

- M. Kremer Ernest demeurant à L-9774 Ursfelt

seuls associés de la S.à r.l., MEGAWIND, avec siège à L-9645 Derenbach, Maison N° 1, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 4.513, dûment convoqués et parfaitement informés de l'ordre du jour, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire de ladite société et ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Augmentation du capital:

Le capital de la société est augmenté de LUF 46.172,- pour être porté de LUF 17.999.600,- à LUF 18.045.772,-.

Cet apport a été fait par incorporation de bénéfices reportés.

Conversion du capital en Euros:

Le capital ainsi augmenté est converti en 447.343,- Euros.

L'article 6 des statuts sera modifié en conséquence comme suit:

«Das Gesellschaftskapital beträgt vierhundertsevenundvierzigtausenddreihundertdreiundvierzig Euro (447.343) und ist eingeteilt in zehntausendfünfhundertachtundachtzig (10.588) Anteile von je zweiundvierzig Euro und fünfundzwanzig cents (42,25).

Die Geschäftsanteile werden wie folgt gezeichnet:

Herr Boever Claude, vorgeannt, dreitausendfünfhundertdreissig Anteile	3.530 Anteile
Herr Mathieu Ernest, vorgeannt, zweitausendeinhundertsiebzehn Anteile	2.117 Anteile
Herr Winkin Jean-Paul, vorgeannt, zweitausendeinhundertsiebzehn Anteile.	2.117 Anteile
Die Gesellschaft NORDWAND, S.à r.l., vorgeannt, zweitausendachthundertvierundzwanzig Anteile	2.824 Anteile
Total:	10.588 Anteile

Le présent document sera présenté aux formalités de l'enregistrement puis déposé au registre de commerce de Luxembourg pour modification des statuts.

Fait à Derenbach, le 11 décembre 2001.

Signatures.

Enregistré à Diekirch, le 27 décembre 2001, vol. 269, fol. 68, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(00077/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

FIDUCIAIRE ARBO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 24,80 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 1.250 actions de valeur nominale 24,80 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 27 novembre 2001.

Pour FIDUCIAIRE ARBO S.A.

M. Bormann

Président

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 172, fol. 100, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00065/772/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

INDUSTRIAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 1.

R. C. Diekirch B 5.427.

Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 2001

L'an deux mille et un le onze décembre.

le soussigné,

Boever Claude demeurant à L-9645 Derenbach

seul associé de la S.à r.l., INDUSTRIAL SERVICES, avec siège à L-9645 Derenbach, Maison N° 1, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 5.427, a pris la résolution suivante:

Augmentation du capital:

Le capital de la société est augmenté de LUF 8.498,- pour être porté de LUF 1.000.000,- à LUF 1.008.498,-.

Cet apport a été fait par incorporation de résultats reportés.

Conversion du capital en Euros:

Le capital ainsi augmenté est converti en 25.000,- Euros.

L'article 6 des statuts sera modifié en conséquences comme suit:

«Le capital social est fixé à vingt-cinq mille Euros (25.000,00), représenté par cent parts sociales de deux cent cinquante Euros (250,00) chacune entièrement souscrites par l'associé unique et intégralement libérées.»

Le présent document sera présenté aux formalités de l'enregistrement puis déposé au registre de commerce de Diekirch pour modification des statuts.

Fait à Colmar-Berg, le 11 décembre 2001.

Signature.

Enregistré à Diekirch, le 27 décembre 2001, vol. 269, fol. 68, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(00076/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 janvier 2002.

DERFI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 72.894.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Signature.

(01683/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ENERGIA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.809.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le lundi 17 décembre 2001 à 11.00 heures, au siège social de la société

L'Assemblée décide de prendre les résolutions suivantes, avec effet au 1^{er} janvier 2002:

- L'Assemblée décide de convertir le capital social actuel de cinquante millions de francs luxembourgeois à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux Euros (1.239.467,62 EUR), conformément au taux de change officiel LUF/EUR de quarante virgule trente trois quatre-vingt-dix-neuf (40,3399).

- L'Assemblée décide de supprimer toute référence à la valeur nominale des actions de la société et décide de convertir les actions de la société en actions sans désignation de valeur nominale.

- L'Assemblée décide de modifier l'Article 5 des statuts de la société (relatif au capital social) pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social s'élève à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept virgule soixante-deux Euros (1.239.467,62 EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions, sans désignation de valeur nominale.»

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 9, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01684/253/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

D.W.L. EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.
R. C. Diekirch B 3.174.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 12 novembre 2001

Tous les actionnaires étant présents et se reconnaissant dûment convoqués à la présente Assemblée Générale Extraordinaire, déclarant avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations préalables.

Tous les actionnaires étant présents, ainsi que l'atteste la liste de présente qui restera ci-annexée après avoir été signée par tous les membres du bureau, la réunion débute à 10.00 heures par la constitution du bureau de l'Assemblée dont la présidence revient à Madame Maryse Weis-Ferber, administrateur.

Madame la Présidente désigne Monsieur Jean Diederich, gérant de banque, comme secrétaire et Monsieur Marcel Bormann, administrateur de société, comme scrutateur.

Madame la Présidente donne lecture de l'ordre du jour dont les points sont les suivants:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de remplacement de la société FONDATION WEIS LIMITED en sa qualité d'administrateur de la société.
- 2.- Décision de renouvellement des mandats d'administrateurs de Madame Maryse Weis-Ferber, de Monsieur Jean Diederich et de la société FIDUCIAIRE ARBO S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Madame la Présidente demande ensuite aux membres présents de voter les différents points de l'ordre du jour.

L'assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer la société FONDATION WEIS LIMITED en sa qualité d'administrateur de la société par la société FOUNDATION WEIS SERVICES LIMITED et ce, à dater de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Madame Maryse Weis-Ferber, de Monsieur Jean Diederich et de la société FIDUCIAIRE ARBO S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2002.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 10.30 heures.

Fait à Esch-sur-Sûre, le 12 novembre 2001.

M. Weis-Ferber / J. Diederich / M. Bormann

Présidente / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 172, fol. 98, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00098/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2002.

D.W.L. EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R. C. Diekirch B 3.174.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 23 novembre 2001

Lors de la réunion de ce jour, le Conseil d'Administration a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Le Conseil d'Administration décide de convertir le Capital Social en 30.986,69 et de supprimer la valeur nominale des actions existantes;

Il est décidé d'augmenter le Capital Social de 13,31 pour le porter de 30.986,69 à 31.000,00 par incorporation d'une partie des résultats reportés, et de fixer la valeur nominale des actions à 24,80 chacune. Le capital sera dès lors de 31.000,00, représenté par 1.250 actions de valeur nominale 24,80 chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Sûre, le 23 novembre 2001.

Pour D.W.L. EXPLOITATION S.A.

M. Weis-Ferber

Administrateur-délégué

Enregistré à Wiltz, le 21 décembre 2001, vol. 172, fol. 98, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(00097/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 janvier 2002.

SOPRASSUR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

H. R. Luxembourg B 25.249.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 3. Dezember 2001

Die Versammlung nimmt folgenden Beschluß mit Wirkung vom 1. Januar 2002:

1. Beschlußfassung zur Umstellung des Gesellschaftskapitals von zur Zeit Französische Franc acht Millionen einhundertachtzigtausend (FRF 8.180.000,-) auf Euro, gemäß dem amtlich festgelegten FRF/EUR Umrechnungskurs von 6,55957. Das Gesellschaftskapital wird um eine Million zweihundertsiebenundvierzigtausendzweiunddreissig Euro und sechsundneunzig Cents (EUR 1.247.032,96) festgesetzt.

2. Streichung der Angabe des Nominalwertes der Aktien und Umstellung auf Aktien ohne Nennwert.

3. Abänderung des Artikels 5 der Satzung der Gesellschaft zum folgenden Wortlaut:

4. «Le capital social est fixé à un million deux cent quarante sept mille trente deux virgule quatre-vingt-seize Euro (EUR 1.247.032,96) représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur.»

Für gleichlauten Auszug

Für Requisition und Veröffentlichung

Unterschrift

Der Beauftragte

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 9, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01685/253/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

SOPRASSUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 25.249.

Les statuts coordonnés enregistrés à Luxembourg, le 4 janvier 2002, Vol. 563, Fol. 9, Case 5 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01690/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BLACK & DECKER INTERNATIONAL HOLDINGS B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Amsterdam, Pays-Bas.

Principal établissement: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 68.227.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la Société,**qui s'est tenue au 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg, le 11 avril 2001*

L'assemblée décide de prendre les résolutions suivantes, avec effet rétroactif au 31 décembre 2000:

a) L'assemblée décide de convertir le capital autorisé actuel de NLG 50.000.000,- (cinquante millions de florins) à EUR 22.689.010.80,- (vingt-deux millions six cent quatre-vingt-neuf mille dix euros et quatre-vingts centimes) conformément au taux de change officiel fixé le 31 décembre 1998, et d'arrondir ce montant pour le porter à EUR 23.000.000,- (vingt-trois millions d'euros).

b) L'assemblée décide de convertir le capital social émis actuel de NLG 20.000.000,- (vingt millions de florins) à EUR 9.075.604,32 (neuf millions soixante-quinze mille six cent quatre euros et trente-deux centimes) conformément au taux de change officiel fixé le 31 décembre 1998, et d'arrondir ce montant pour le porter à EUR 9.200.000,- (neuf millions deux cent mille euros), par incorporation d'un montant de EUR 124.395,68 (cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt quinze euros et soixante-huit centimes) provenant du compte de prime d'émission.

c) L'assemblée décide de fixer la valeur nominale de chaque part sociale à EUR 46,- (quarante-six euros).

d) L'assemblée décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société (relatif au capital social) pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital autorisé de la Société est fixé à vingt-trois millions d'euros (EUR 23.000.000,-), représenté par quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales A, quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales B, quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales C, quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales D, quatre-vingt-dix mille (90.000) parts sociales E, et en dix mille (10.000) parts sociales AA, dix mille (10.000) parts sociales BB, dix mille (10.000) parts sociales CC, dix mille (10.000) parts sociales DD et dix mille (10.000) parts sociales EE, d'une valeur nominale de quarante-six euros (EUR 46,-) chacune, dont sont émis et souscrits pour un montant total de neuf millions deux cent mille euros (EUR 9.200.000,-):

- cinquante mille (50.000) parts sociales A, portant les numéros A46.001 à A48.000 inclus et A52.001 à A100.000 inclus;

- quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingts (49.980) parts sociales B, portant les numéros B21 à B50.000 inclus;

- cinquante mille (50.000) parts sociales C, portant les numéros C1 à C50.000 inclus;

- cinquante mille (50.000) parts sociales D, portant les numéros D1 à D50.000 inclus; et

- vingt (20) parts sociales E, portant les numéros E1 à E20 inclus.»

Pour extrait sincère et conforme

Pour Publication et Réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 16, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01686/253/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

NEW EUROPE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 60.945.

L'an deux mille un, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la NEW EUROPE INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 60.945, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 septembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 725 du 31 décembre 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Astrid Galassi, employée privée, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Cynthia Wald, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Florence Fiegen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations seront enregistrées avec le présent acte.

II.- Que la société a actuellement un capital social de trente-neuf mille sept cents euros (EUR 39.700,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

III.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille (1.000) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Dissolution et mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 4.- Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et la mise en liquidation à partir de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur la société COWLEY ENTERPRISES LTD, avec siège social à Trident Chambers, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques).

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter son mandat et spécialement tous les pouvoirs prévus à l'article 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise par la loi.

Il n'y a pas d'obligation pour le liquidateur de dresser un inventaire. Il peut, sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur doit signer toutes les opérations de liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite de sa dissolution, s'élèvent approximativement à vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000.-LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états civils et demeures, ils ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Galassi, C. Wald, F. Fiegen, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 20 décembre 2001, vol. 423, fol. 60, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 7 janvier 2002.

A. Weber.

(01674/236/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

IVOIRE TELECOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 61.651.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 5 novembre 2001

Il résulte desdites résolutions que:

- Monsieur Eugène O'Rourke, corporate executive, demeurant à 9430 Pagoda Tree Lane, San Diego Ca 92127 U.S.A., a été coopté en tant qu'administrateur de la société en remplacement de Monsieur Herbert Lee Bradley, administrateur démissionnaire. Son élection définitive interviendra lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

- Le siège social de la société a été transféré de 7 Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg à 73 Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Pour copie conforme

BONN SCHMITT STEICHEN, avocats, Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 13, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01691/256/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LUXCAR RE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 38.576.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 24 décembre 2001, vol. 562, fol. 85, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 19 novembre 2001

L'Assemblée Générale décide d'approuver les comptes annuels de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000.

L'Assemblée Générale décide de donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2000.

L'Assemblée Générale décide de reconduire le mandat du Réviseur Indépendant GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LUXCAR RE

Signature

(01687/267/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ENERGIA RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 49.809.

Les statuts coordonnés, enregistrés à Luxembourg le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 9, case 5 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(01689/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CMD, COMMUNICATION MOBILE DIGITALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 90A, rue de Strasbourg.
R. C. Luxembourg B 43.411.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 25 avril 2001

Résolution 7

En vue de la conversion du capital social en euros, l'Assemblée générale décide d'augmenter le capital social, avec effet au 1^{er} janvier 2002, par incorporation de réserves à concurrence de soixante-sept mille neuf cent quatre-vingts francs luxembourgeois (LUF 67.980) pour le porter de son montant actuel de huit millions de francs luxembourgeois (LUF 8.000.000) à huit millions soixante-sept mille neuf cent quatre-vingts francs luxembourgeois (LUF 8.067.980), sans création d'actions nouvelles. La réalité de l'existence de ces réserves ressort des comptes annuels au 31 décembre 2000.

Résolution 8

L'Assemblée Générale décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2002, le capital social de huit millions soixante-sept mille neuf cent quatre-vingts francs luxembourgeois (LUF 8.067.980) en deux cent mille euros (EUR 200.000).

Quant au capital autorisé, Monsieur le président précise à l'Assemblée Générale que le capital autorisé a été mis en place lors de la constitution de la société. En accord avec l'article 32 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, le pouvoir donné au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social dans le cadre du capital autorisé n'est valable que pour 5 ans à dater de la publication de l'acte constitutif ou de la modification des statuts. Dès lors, cette autorisation a expiré à l'heure actuelle.

Résolution 9

L'Assemblée Générale décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions.

Résolution 10

Afin de mettre les statuts en concordance avec les décisions qui précèdent, l'Assemblée décide de modifier, avec effet au 1^{er} janvier 2002, les alinéas 1 et 12 de l'article 5 comme suit:

Art. 5. alinéa 1. «Le capital souscrit est fixé à deux cent mille euros (EUR 200.000), représenté par quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Suite à l'exposé qui précède, l'Assemblée Générale décide de ne plus reprendre, dans les nouveaux statuts coordonnées, l'alinéa 12 de l'article 5 relatif au capital autorisé, n'ayant plus de base légale.

Résolution 11

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à prendre toutes les mesures nécessaires liées à l'introduction de l'Euro.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *COMMUNICATION MOBILE DIGITALE S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01692/255/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LITTLE HOUSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 75.988.

Acte de constitution publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 23 septembre 2000.

Le bilan et l'annexe établis au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 14, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LITTLE HOUSE HOLDING S.A.

Signature

(01693/255/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

VP BANK (LUXEMBOURG) S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 26, avenue de la Liberté.

H. R. Luxemburg B 29.509.

Liste der Unterschriftsberechtigten gültig ab 1. Januar 2002

Die Gesellschaft wird nach aussen durch je zwei Mitglieder des Verwaltungsrates oder je zwei der nachstehend unter Catégorie A bzw. Catégorie B genannten Personen vertreten (Art. 60, Abs. 1 des Gesellschaftsgesetzes); die Unterschriftsberechtigten der Catégorie B zeichnen jedoch nicht unter sich.

Verwaltungsräte:

Adolf Rea, Vaduz/Liechtenstein, Président

Anton Engler, Bereldange, Vice-Président et Administrateur-Délégué

Yves de Vos, Münschecker, Administrateur-Directeur

Hans Gerner, Mensdorf, Administrateur-Directeur

Fredy Vogt, Balzers/Liechtenstein, Administrateur.

Geschäftsleiter (Catégorie A):

Anton Engler, Administrateur-Délégué

Yves de Vos, Administrateur-Directeur

Hans Gerner, Administrateur-Directeur

Unterschriftsberechtigte Catégorie A:

Hans-Werner Peter, Directeur-Adjoint

Leopold Kenens, Directeur-Adjoint

Marcelle Weiten-Schmitz, Directeur-Adjoint

Christoph Görden, Sous-Directeur

Jürgen Herkert, Sous-Directeur

Lucien Meyer, Sous-Directeur

Mathias Pesch, Sous-Directeur

Doris Reiser-Rissling, Sous-Directeur

Jörg Blattmann, Fondé de Pouvoir

Jean-Paul Breisch, Fondé de Pouvoir

André Clement, Fondé de Pouvoir

Henri Daleiden, Fondé de Pouvoir

Romain Deister, Fondé de Pouvoir

Marc de Windt, Fondé de Pouvoir

Rolf Diderrich, Fondé de Pouvoir

Mario Hartmann, Fondé de Pouvoir

Oliver Hermesdorf, Fondé de Pouvoir

Guy Isler, Fondé de Pouvoir

André Klein, Fondé de Pouvoir

Horst Koster, Fondé de Pouvoir

Elisabeth Milbert, Fondée de Pouvoir

Alfred Pletschet, Fondé de Pouvoir

Stefan Scholl, Fondé de Pouvoir
 Daniel Sprunck, Fondé de Pouvoir
 Raymond Tompers, Fondé de Pouvoir
 Frank Tüffers, Fondé de Pouvoir
 Jos Wautraets, Fondé de Pouvoir
 Ed Werner, Fondé de Pouvoir

Unterschriftsberechtigte Catégorie B:

Adrien Bingen, Mandataire Commercial
 Julieta Correia, Mandataire Commerciale
 Norry Deloos, Mandataire Commercial
 Antje Kerschen, Mandataire Commerciale
 Manuela Lentz, Mandataire Commerciale
 Frank Müller, Mandataire Commercial
 Gerd Müller, Mandataire Commercial
 Lydie Pierucci, Mandataire Commerciale
 Luc Schram, Mandataire Commercial
 Alexandra Schweiger, Mandataire Commerciale
 Roland Weicherding, Mandataire Commercial
 Malou Weides, Mandataire Commerciale
 Claude Welter, Mandataire Commercial.

Diese Liste ersetzt alle bisherigen Eintragungen.

VP BANK (LUXEMBOURG) S.A.
 A. Engler / Y. de Vos

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01694/255/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
 R. C. Luxembourg B 70.540.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé, en date du 31 décembre 2001, de transférer le siège social de la société du 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Les actionnaires ont décidé en date du 31 décembre 2001 de continuer l'activité de la société en dépit de la perte excédant plus de 50% du capital au 31 décembre 2000.

L'Assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2001 a décidé de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2001:

- Monsieur Nicola Tarantino (classe A), expert-comptable, demeurant au 41 via Po, Parabiago, Italie
- Monsieur Gérard Becquer (classe B), réviseur d'entreprises, demeurant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
- Madame Marie-Hélène Claude (classe B), employée privée, demeurant au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

L'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2001 a décidé de renouveler le mandat du commissaire jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2001:

FIDUCIAIRE BILLON, Réviseur d'Entreprises, 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

G. Becquer
Président de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01699/581/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ESPIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
 R. C. Luxembourg B 38.352.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 7 janvier 2002.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE
 Signature

(01812/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

COLBERT DOLLAR BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.257.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Senningerberg, le 18 octobre 2001

La séance est ouverte à 10.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président : M. Michel E. Raffoul
 Scrutateur : M. Emmanuel Begat
 Secrétaire : Mme Sylvie Becker

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

- qu'il appert de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau, que un actionnaire est présent, détenant 24.707,725 actions;
- que, pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;
- qu'après avoir vérifié les procurations ci-jointes et les preuves de la publication de la convocation au Luxembourg dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et dans le «Luxemburger Wort» le 3 et 10 octobre 2001, au Pays-Bas dans «Het Financieele Dagblad» le 3 et 10 octobre 2001, le président annonce que cette assemblée a été dûment convoquée. La présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'Ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2001.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Renouvellement des mandats.
6. Divers.

Monsieur le Président ensuite donne immédiatement lecture du point 1 de l'ordre du jour.

*1. Rapports des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises**Rapport des Administrateurs:*

Le rapport des administrateurs est annexé à ce procès-verbal.

Rapport du Réviseur d'entreprises:

Une copie de l'original du rapport du réviseur reste annexé à ce procès-verbal.

2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2001

La résolution est prise d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 30 juin 2001.

3. Affectation des résultats

Monsieur le Président expose que le conseil d'administration propose le paiement d'un dividende au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2001 de USD 3,35 par action de distribution et de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation.

Pour les actions de distribution:

l'assemblée décide de distribuer un dividende de USD 3,35 par action de distribution. Ex-date et date de paiement le 23 novembre 2001.

Pour les actions de capitalisation:

l'assemblée décide de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation.

4. Quitus aux Administrateurs

Par vote spécial les actionnaires ont pris la résolution de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat se terminant au 30 juin 2001.

5. Renouvellement des mandats

a.) Les actionnaires réélisent comme administrateurs:

M. Michel E. Raffoul
 M. Georges Mahnen
 M. Jean Steffen.

Les Administrateurs resteront en fonction pour une nouvelle période se terminant à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année financière se terminant au 30 juin 2002.

b.) La résolution est prise de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en tant que Réviseur d'Entreprises pour la même période que les Administrateurs.

6. Divers

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 17 octobre 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.45 heures.

Luxembourg, le 18 octobre 2001.

Signature / Signature / Signature
Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01695/032/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

COLBERT DOLLAR BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 27.257.

Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2001

L'Assemblée donne quitus aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'année sociale se terminant au 30 juin 2001.

L'Assemblée décide de distribuer un dividende de USD 3,35 par action de distribution.

Les Administrateurs M. Michel E. Raffoul, M. Georges Mahnen, et M. Jean Steffen sont réélus pour une période de un an et leur mandat prendra fin à issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2002 statuant sur les comptes au 30 juin 2002.

La résolution est prise de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour la même période que les administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLBERT DOLLAR BOND

Signatures

(01697/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

TORRID TOKEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 74.703.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01744/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

TRI-CON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 62.489.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01745/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

COLBERT EUROPE BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.258.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Senningerberg, le 18 octobre 2001

La séance est ouverte à 9.00 heures.

L'Assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président : M. Michel E. Raffoul
 Scrutateur : M. Emmanuel Begat
 Secrétaire : Mme Sylvie Becker

Monsieur le Président expose et l'Assemblée constate:

- qu'il appert de la liste de présence, dûment signée et clôturée par les membres du bureau, que un actionnaire est présent, détenant 21.458,979 actions;
- que, pour assister à la présente Assemblée, les actionnaires se sont conformés aux dispositions légales et statutaires;
- qu'après avoir vérifié les procurations ci-jointes et les preuves de la publication de la convocation au Luxembourg dans le *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* et dans le «Luxemburger Wort» le 3 et 10 octobre 2001, au Pays-Bas dans «Het Financieele Dagblad» le 3 et 10 octobre 2001 et en Belgique dans «De Financieel Economische Tijd» et dans «L'Echo» le 3 et 10 octobre 2001, le président annonce que cette assemblée a été dûment convoquée. La présente Assemblée est donc régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'Ordre du Jour.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2001.
3. Affectation des résultats.
4. Quitus aux Administrateurs.
5. Renouvellement des mandats.
6. Divers.

Monsieur le Président ensuite donne immédiatement lecture du point 1 de l'ordre du jour

*1. Rapports des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises**Rapport des Administrateurs:*

Le rapport des administrateurs est annexé à ce procès-verbal.

Rapport du Réviseur d'entreprises:

Une copie de l'original du rapport du réviseur reste annexé à ce procès-verbal.

2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes pour l'année financière se terminant au 30 juin 2001

La résolution est prise d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2001.

3. Affectation des résultats

Monsieur le Président expose que le conseil d'administration propose le paiement d'un dividende au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2001 de EUR 2,26 par action de distribution et de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation.

Pour les actions de distribution:

l'assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 2,26 par action de distribution. Ex-date et date de paiement le 23 novembre 2001.

Pour les actions de capitalisation:

L'assemblée décide de reporter à nouveau le revenu attribuable aux actions de capitalisation.

4. Quitus aux Administrateurs

Par vote spécial les actionnaires ont pris la résolution de donner décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat se terminant au 30 juin 2001.

5. Renouvellement des mandats

a.) Les actionnaires réélisent comme administrateurs:

M. Michel E. Raffoul
 M. Georges Mahnen
 M. Jean Steffen.

Les Administrateurs resteront en fonction pour une nouvelle période se terminant à l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'année financière se terminant au 30 juin 2002.

b.) La résolution est prise de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., en tant que Réviseur d'Entreprises pour la même période que les Administrateurs.

6. Divers

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra le 17 octobre 2002.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9.45 heures.

Luxembourg, le 18 octobre 2001.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01696/032/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

COLBERT EUROPE BOND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 27.258.

—
Les comptes annuels au 30 juin 2001, enregistrés à Luxembourg le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 octobre 2001

L'Assemblée donne quitus aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'année sociale se terminant au 30 juin 2001.

L'Assemblée décide de distribuer un dividende de EUR 2,26 par action de distribution.

Les Administrateurs M. Michel E. Raffoul, M. Georges Mahnen, et M. Jean Steffen sont réélus pour une période de un an et leur mandat prendra fin à issue de l'assemblée Générale Annuelle de l'an 2002 statuant sur les comptes au 30 juin 2002.

La résolution est prise de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour la même période que les administrateurs.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COLBERT EUROPE BOND

Signature

(01698/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

O.L.E.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.

R. C. Luxembourg B 35.457.

—
*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01746/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

**INSTITUT FUR ANGEWANDTE BETRIEBSWIRTSCHAFT HOLDING AG,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.

R. C. Luxembourg B 61.845.

—
*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01747/725/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

MAGIA S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 46.715.

—
*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01748/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

PRO NOBIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 57.962.

—
*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01749/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

SAINTE ANDREE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-5836 Alzingen, 6, rue Nicolas Wester.
R. C. Luxembourg B 50.638.

—
*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Fentange le 20 novembre 2001 à 10.00 heures*

Extrait des résolutions

1. Il est décidé de transférer le siège social actuel à l'intérieur de la commune de Hesperange et ce avec effet au 1^{er} janvier 2002.

La nouvelle adresse sera: 6, rue Nicolas Wester, L-5836 Alzingen, BP 49, L-5801 Hesperange.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fentange, le 20 novembre 2001.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 91, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01750/725/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

EUROPE PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg 27.742.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01766/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

DILENIA INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 60.459.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau: - 1.272.730,- BEF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signature.

(01752/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

DILENIA INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 60.459.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 31 décembre 2001 que:

- Suivant la procédure prévue par la loi du 10 décembre 1998, la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du Franc Belge à l'Euro avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

- La désignation de la valeur nominale des actions a été supprimée.

- L'article 5 alinéas 1 et 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01753/802/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.155.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01758/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.155.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01759/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.155.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01760/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.155.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01761/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.155.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01762/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.155.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01763/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KHABEKA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 40.155.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01764/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

SABCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Colmar-Berg.
R. C. Luxembourg B 15.220.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01767/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

I.T.K.H., INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS KNOW HOW S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 68.342.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01768/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

SALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 43.276.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01769/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BUNDY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.629.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 13 juin 2001

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S, 20, rue Woiwer, L-4687 Differdange, Monsieur Pierre Mestdgh, employé privé, 136, rue du Kiem, L-8030 Strassen, Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, 20, Boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg et FINIM LIMITED, 35-37, New Street, St. Helier, Jersey JE2 3RA, Channel Islands sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

- Le mandat de FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 25a, Boulevard Royal, L-2086 Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Fait à Luxembourg, le 13 juin 2001.

Certifié sincère et conforme

BUNDY HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01937/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

DODAMIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 59.876.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01770/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ACTRAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.638.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01771/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

TRECIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 72.142.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01772/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

NEWTOWN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.679.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 novembre 2001

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Conversion du capital social de LUF 14.000.000,- (quatorze millions de francs luxembourgeois) en EUR 347.050,93 (trois cent quarante-sept mille cinquante euros et quatre-vingt-treize cents) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.
3. Souscription et répartition à parts égales du nombre d'actions entre les actionnaires existants.
4. Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'art. 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à trois cent quarante-sept mille cinquante euros et quatre-vingt-treize cents (EUR 347.050,93), divisé en quatorze mille (14.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Pour la société

WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 89, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01954/587/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

GLOBAL MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.907.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01773/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CARROSSERIE ROEMEN FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Kehlen.
R. C. Luxembourg B 17.455.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01774/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «ERAL», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.004.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01775/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CALLENS, PIRENNE THEUNISSEN & CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.178.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2001

1. Suppression de la valeur nominale des parts sociales.
2. Conversion du capital social de la société en euros, conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998, pour le porter de son montant actuel de 500.000,- LUF (cinq cent mille francs luxembourgeois) à 12.394,68 EUR (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents).
3. Souscription et répartition à parts égales du nombre de parts sociales entre les associés existants.
4. Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (12.394,68 EUR), divisé en cinq cent mille parts sociales (500.000) sans désignation de valeur nominale.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait
WOOD, APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 89, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01955/587/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LUXAQUA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 49.694.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01776/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

THYSSEN ASCENSEURS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Howald.
R. C. Luxembourg B 25.146.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01777/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

MAPLE GROVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 57.233.

En date du 15 novembre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 8.500.000,- est converti en EUR 210.709,4961.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 1.790,5039 pour le porter de EUR 210.709,4961 à EUR 212.500,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 72.229,- sans émission de parts nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 25,- par part sociale est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:
«Le capital social est fixé à deux cent douze mille cinq cent Euros (EUR 212.500,-), divisé en huit mille cinq cents (8.500) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»
6. Les 8.500 parts sociales existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 8.500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour MAPLE GROVE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01808/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KIRCHBERG HANDELS GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 42.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 17, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Signature.

(01973/759/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ORDILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.616.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01778/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «B», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 69.274.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01779/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

GIRARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 48.323.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 1, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

(01822/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

GIRARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 48.323.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de
GIRARD HOLDING S.A.*

qui s'est tenue extraordinairement le 3 juillet 2001

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de GIRARD HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit le bénéfice de l'exercice:

- Report à nouveau du bénéfice 165.341.583 LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

De renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2006 de la société:

- Mrs. Maria Prada Bianchi, demeurant à Milan, Italie;
- Mrs. Marina Prada Bianchi, demeurant à Milan, Italie;
- Mr. Alberto Prada Bianchi, demeurant à Milan, Italie;
- Mr. Marco Salomoni, demeurant à Milan, Italie.

De renouveler le mandat du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2006 de la société:

EURAUDIT, S.à r.l., ayant son siège social 16, allée Marconi à Luxembourg.

D'autoriser le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à:

- Mrs. Maria Prada Bianchi, demeurant à Milan, Italie;
- Mrs. Marina Prada Bianchi, demeurant à Milan, Italie;
- Mr. Alberto Prada Bianchi, demeurant à Milan, Italie;
- Mr. Marco Salomoni, demeurant à Milan, Italie.

Luxembourg, le 31 décembre 2001.

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2002, vol. 563, fol. 1, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01823/710/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

STATPRO BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 79.049.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01780/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

DISTRI-CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 69.233.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01781/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LORD BYRON HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.397.

Extrait d'un contrat de transfert de participations entre REALEST FINANCE S.A. et HLB, S.à r.l., en date du 14 décembre 2001

Il résulte de ce contrat que la participation détenue par REALEST FINANCE S.A. à raison de 251 parts sociales a été transférée à HLB, S.à r.l., une société constituée selon les lois de Luxembourg.

Les parts sociales sont détenues avec effet au 14 décembre 2001 par:

REPEG HOLDINGS LUX, S.à r.l.....	249 parts sociales
HLB, S.à r.l.	251 parts sociales
Total	<u>500 parts sociales</u>

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et réquisition

Un mandataire

A. Heinz

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 98, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01962/587/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

DALEIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 42.508.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01782/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

HORATIUS LIFE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 70.676.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01783/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «C», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.631.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01784/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «D», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.632.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01785/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

GEM SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 72.592.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 81, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(01986/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «E», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.543.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01786/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FOP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.687.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01787/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FOP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.687.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01788/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CHAUFFAGE ENTRINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 9, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 31.025.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Signature.

(01957/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CHAUFFAGE ENTRINGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 9, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 31.025.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Signature.

(01958/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ARNHOLZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.139.

—
Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.
Signature

(01789/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FORMATION, ANALYSES ET RECHERCHES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 63.528.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.
Signature

(01790/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BOUTIQUE AMOUR, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.951.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.
Signature

(01791/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

KIBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 62.046.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 décembre 2001 que:

- Monsieur David de Marco, Directeur, demeurant à L-Stegen; et Monsieur Bruno Beernaerts, Licencié en Droit UCL, demeurant à B-Fauvillers ont été nommés Administrateurs en remplacement de Monsieur Martin Rutledge et Monsieur Alain Tircher, démissionnaires.

- FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée, ayant son siège au 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg; a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de GRANT THORNTON REVISION ET CONSEIL S.A., démissionnaire.

- Le siège social a été transféré du 7, rue d'Aspelt L-1142 Luxembourg au 50, Val Fleuri L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 décembre 2001.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 2. – Reçu 12 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01982/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

NC TOP-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 66.791.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01792/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE TRANSPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 76.666.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01793/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LUCOSY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.916.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01794/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LLEDG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

STATUTS

L'an deux mille un, le cinq décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Leo Tscherepow, gérant de sociétés, demeurant à L-5855 Hesperange, 1, rue Jean-Pierre Sünnen.

Lequel comparant a requis le notaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}.

Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de LLEDG, S.à r.l.

Art. 2.

Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du ou des associés.

Art. 3.

La société a pour objet l'Import et l'Export.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de

surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 4.

La société est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 5.

Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euros (12.400,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre Euros (124,- EUR) chacune.

Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique de sorte que la somme de douze mille quatre cents Euros (12.400,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le confirme.

Art. 6.

Les parts sont insaisissables, elles ne peuvent être cédées entre vifs à un non-associé que de l'accord du ou des associés représentant l'intégralité des parts sociales.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession. Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7.

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui désignent leurs pouvoirs. Le gérant peut sous sa responsabilité déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs fondés de pouvoir.

Art. 8.

Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 9.

Chaque année au 31 décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 10.

Le décès ou l'incapacité de l'associé unique ou d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société.

Les parts sociales ne peuvent être transmises entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément unanime des associés.

Art. 11.

Pour tous les points non expressément prévus aux présentes les parties se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire.

La première année sociale commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2001.

Frais.

Pour la perception des droits d'enregistrement les parties déclarent évaluer le capital de 12.400,- EUR à 500.214,76 LUF (cours officiel 1,- EUR=40,3399 LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ 30.000,- LUF.

Assemblée générale.

Et ensuite l'associé représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- Est nommé gérant pour une durée indéterminée Monsieur Leo Tscherepow, prénommé, qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature,
- Le siège social est établi à L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: L. Tscherepow, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 10CS, fol. 91, case 10. – Reçu 5.002 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 4 janvier 2002

P. Decker.

(01988/206/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

LUCOSY, S.à r.l. ET CIE, Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.917.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01795/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CALORILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 7.627.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01796/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

PRO-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 30.563.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01797/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BRE DESCARTES (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

Capital social: LUF 10.100.000,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.693.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(01984/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BRE DESCARTES (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

Capital social: LUF 10.100.000,-.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.693.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2002, vol. 563, fol. 15, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 janvier 2002.

Signature.

(01985/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LUX-LOISIRS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 18.546.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01798/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

PS - MERL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 76.977.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01799/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

PESCATORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 67.789.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01800/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CA & G S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

STATUTS

L'an deux mille un, le six décembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich,

A comparu:

Madame Sophie Mathot, employée privée, demeurant à Arlon, agissant en sa qualité de mandataire de:

- 1) Monsieur Giovanni Cariolato, entrepreneur, demeurant à I-36073 Cornedo Vicentino (VI), Via Garibaldi 5 (Italie),
- 2) La société CARFIN Srl, avec siège social à I-36073 Cornedo Vicentino (VI), Via Tezze 20/B (Italie),
- 3) Monsieur Andrea Emilio Cariolato, entrepreneur, demeurant à I-36100 Vicenza, contrà Porta Lupia 4/6 (Italie),
- 4) Monsieur Giuseppe Mattiello, entrepreneur, demeurant à I-36073 Cornedo Vicentino (VI), Via Cozza 31 (Italie),
- 5) Monsieur Gian Luigi Salbego, entrepreneur, demeurant à I-36016 Thiene (VI), Via Ca'Orecchiona 73/A (Italie),
- 6) La société SVR ELETTRONICA SRL, avec siège social à I-36100 Vicenza, Via dell' Artigianato 1 (Italie),
- 7) Monsieur Gian Luigi Tirapelle, entrepreneur, demeurant à I-36075 Montebelluna (TV), Via Manzoni 7/B (Italie),

représentés en vertu de sept procurations sous seing privé, données à Vicenza le 20 novembre 2001,

lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants présentes ou représentées comme il est dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux, et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital.**Art. 1^{er}.**

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de CA & G S.A.

Art. 2.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3.

La durée de la société est illimitée.

Art. 4.

La société a pour objet toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations sans avoir à respecter les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés ou non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités.

En général, la société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 5.

Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance.**Art. 6.**

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, ils sont rééligibles et toujours révocables.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale dans deux groupes différents A et B. Les actes engageant la société devront porter la signature d'un membre du groupe A et d'un membre du groupe B conformément aux dispositions de l'article 10.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7.

Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8.

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président, en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie, ou par tout autre moyen de télécommunication informatique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopie, ou par tout autre moyen de télécommunication informatique.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix, en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs dont l'une doit obligatoirement être celle d'un administrateur du groupe A et l'autre celle d'un administrateur du groupe B.

Art. 11.

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale.**Art. 12.**

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion, tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14.

L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15.

L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 6 mai à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17.

La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions Transitoires.

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2002.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2003.

Souscription et Libération.

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Giovanni Cariolato, prénommé, trente-quatre mille sept cents actions	34.700
2.- La société CARFIN Srl, prénommée, cinquante-quatre mille huit cent trente-cinq actions	54.835
3.- Monsieur Andrea Emilio Cariolato, prénommé, quatre mille cinq cent quinze actions	4.515
4.- Monsieur Giuseppe Mattiello, prénommé, quatre mille deux cent cinquante actions	4.250
5.- Monsieur Gian Luigi Salbego, prénommé, six cents actions	600
6.- La société SVR ELETTRONICA SRL, prénommée, cent actions	100
7.- Monsieur Gian Luigi Tirapelle, prénommé, mille actions	1.000
Total: cent mille actions.	100.000

Toutes les actions ont été entièrement souscrites de la manière suivante:

- Trente-quatre mille sept cents (34.700) actions, par Monsieur Giovanni Cariolato, prénommé, avec une prime d'émission de huit cent vingt mille six cent cinquante-cinq (820.655,- EUR) euros.

- Cinquante-quatre mille huit cent trente-cinq (54.835) actions, par la société CARFIN SRL, prénommée, avec une prime d'émission de un million deux cent quatre-vingt-seize mille huit cent quarante-sept Euros et soixante-quinze Cents (1.296.847,75 EUR).

- Quatre mille cinq cent quinze (4.515) actions, par Monsieur Andrea Emilio Cariolato, prénommé, avec une prime d'émission de cent six mille sept cent soixante-dix-neuf Euros et soixante-quinze Cents (106.779,75 EUR) euros.

- Quatre mille deux cent cinquante (4.250) actions, par Monsieur Giuseppe Mattiello, prénommé, avec une prime d'émission de cent mille cinq cent douze Euros et cinquante Cents (100.512,50 EUR).

- Six cents (600) actions, par Monsieur Gian Luigi Salbego, prénommé, avec une prime d'émission de quatorze mille cent quatre-vingt-dix (14.190,- EUR) euros.

- Cent (100) actions, par la société SVR ELETTRONICA SRL, prénommée, avec une prime d'émission de deux mille trois cent soixante-cinq (2.365,- EUR) euros.

- Mille (1.000) actions, par Monsieur Gian Luigi Tirapelle, prénommé, avec une prime d'émission de vingt-trois mille six cent cinquante (23.650,- EUR) euros.

Les nouvelles actions ainsi que la prime d'émission ont été intégralement libérées par un apport en espèces de 25.000,- EUR et par un apport en nature de 2.000.000 d'actions de la société de droit Italien CA & G INDUSTRIE S.p.A, avec siège social Cornedo Vicentino (VI), Via Tezze n°20/A (Italie), inscrite au registre des sociétés de Vicenza sous le numéro 02940180249, représentant 100% du capital social de ladite société, évalué à 3.340.000,-EUR, de la façon suivante:

- Monsieur Giovanni Cariolato, prénommé, par un apport en espèces de 8.675,- EUR et par un apport en nature de 694.000 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

- La société CARFIN SRL, prénommée, par un apport en espèces de 13.708,75 EUR et par un apport en nature de 1.096.700 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

- Monsieur Andrea Emilio Cariolato, prénommé, par un apport en espèces de 1.128,75 EUR et par un apport en nature de 90.300 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

- Monsieur Giuseppe Mattiello, prénommée, par un apport en espèces de 1.062,50 EUR et par un apport en nature de 85.000 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

- Monsieur Gian Luigi Salbego, prénommé, par un apport en espèces de 150,- EUR et par un apport en nature de 12.000 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

- La société SVR ELETTRONICA SRL, prénommée, par un apport en espèces de 25,- EUR et par un apport en nature de 2.000 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

- Monsieur Gian Luigi Tirapelle, prénommé, par un apport en espèces de 250,- EUR et par un apport en nature de 20.000 actions de la société CA & G INDUSTRIE SpA, prénommée,

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, les apports en nature tant en capital qu'en prime ci-dessus décrit, ont fait l'objet d'un rapport établi le 3 décembre 2001, par G.E.F., GESTION, EXPERTISE ET FISCALITE, S.à.r.l., avec siège social à Luxembourg, représentée par Monsieur Jeffrey Davies, réviseur d'entreprises à Luxembourg, dont les conclusions sont les suivantes:

Conclusions

«Sur base des vérifications effectuées en conformité avec les recommandations de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et de l'examen des documents qui nous ont été soumis, nous n'avons pas de réserve à formuler sur la valeur de l'apport de EUR 3.365.000,- se décomposant en EUR 1.000.000,- en capital et EUR 2.365.000,- en prime d'émission, qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie et nous sommes d'avis que cette rémunération est légitime et équitable.»

Lequel rapport après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

Les souscripteurs prénommés, représentés par leur mandataire, prénommée, déclarent être les seuls propriétaires des actions apportées, comme décrit ci-dessus, à la société et qu'il n'y a pas d'empêchement dans leur chef à apporter les actions à la présente société.

Ils garantissent que les actions apportées à la société sont libres de tous privilèges, charges ou autres droits en faveur des tiers et qu'aucun consentement ou agrément n'est requis pour le présent apport.

En particulier, ils garantissent qu'aucune action apportée n'est affectée par un droit d'option, droit d'acquérir, droit de préemption, charge, nantissement, privilège ou toute autre forme de sûreté ou charge.

Il a été prouvé au notaire instrumentant qui le constate que l'intégralité des apports en espèces représentant la somme de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la société.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Pour la perception des droits d'enregistrement les parties déclarent évaluer l'apport en espèces de 25.000,- EUR à 1.008.497,50 LUF (cours officiel du 1^{er} janvier 1999: 1,- EUR=40,3399 LUF).

L'apport en nature consistant en l'apport de 100 % du capital d'une société constituée dans l'Union Européenne, il est fait référence à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exonération du droit d'apport.

Ledit apport est effectué au regard et sous bénéfice des dispositions de la Directive 90/434/CEE du Conseil des Communautés Européennes du 23 juillet 1990.

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à environ 100.000,- LUF.

Assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actionnaires présents ou représentés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre.

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

Administrateurs de Catégorie A

a) Monsieur Giovanni Cariolato, entrepreneur, demeurant à I-36073 Cornedo Vicentino (VI), Via Garibaldi 5 (Italie),

b) Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, demeurant à Luxembourg,

Administrateurs de Catégorie B

c) Monsieur Alain Tircher, expert-comptable, demeurant à Louftémont (Belgique),

d) Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen,

2.- Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., avec siège social 2, Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

3.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille sept.

4.- Le siège social de la société est fixé à L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Mathot, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2001, vol. 132S, fol. 80, case 1. – Reçu 10.085 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 4 janvier 2002.

P. Decker.

(01987/206/231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 janvier 2002.

IMMO-DESIGN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Foetz.

R. C. Luxembourg B 45.329.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01801/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

RAMIREZ-ELECTRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E. Ouest.

R. C. Luxembourg B 43.508.

—
En date du 23 novembre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.

2. Le capital actuel de LUF 1.250.000,- est converti en EUR 30.986,69 avec effet au 1^{er} janvier 2002.

3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de EUR 30.986,69 à EUR 31.250,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 10.622,- sans émission d'actions nouvelles.

4. Une valeur nominale de EUR 25,- par part sociale est adoptée.

5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:

«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

6. Les 1.250 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour RAMIREZ-ELECTRO S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01809/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

CANON LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Howald.
R. C. Luxembourg B 16.539.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01802/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

ETOILE PROMOTIONS «F», S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.005.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2001, vol. 562, fol. 40, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 janvier 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(01803/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, Société Civile.

Siège social: Luxembourg.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte sous seing privé du 2 janvier 2001 que la FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, Société Civile a été liquidée et dissoute.

Tous les actifs de la société ont été cédés à la FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ, Société Anonyme, ayant son siège à Luxembourg, et inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg, section B, numéro 79.421.

Les documents sociaux sont conservés au 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne à L-1361 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2001, vol. 562, fol. 82, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01804/549/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

EPILUX TT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1477 Luxembourg, 28, rue des Etats-Unis.
R. C. Luxembourg B 42.263.

—
Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 décembre 1992, acte publié au Mémorial C N° 101 du 4 mars 1993, modifié par-devant le même notaire en date du 26 juin 1997, acte publié au Mémorial C N° 589 du 28 octobre 1997, modifié par-devant le même notaire en date du 28 mai 1998, acte publié au Mémorial C N° 634 du 7 septembre 1998, modifié en date du 24 novembre 2000, acte publié au Mémorial C N° 593 du 1^{er} août 2001.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 90, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EPILUX TT LUXEMBOURG, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signatures

(01805/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

LUX MECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 70.479.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 juin 1999, acte publié au Mémorial C N° 688 du 15 septembre 1999.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2001, vol. 562, fol. 90, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LUX MECA S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

(01806/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

INTER CUISINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 47.639.

Gründung gemäss Urkunde von M^e Gérard Lecuit, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Mersch, am 27. April 1994, veröffentlicht im Mémorial C Nr 354 vom 23. September 1994.

—

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2001, vol. 562, fol. 100, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INTER CUISINE, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(01807/537/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange-Helfent, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 18.747.

—

Suivant décision du 26 octobre 2001 de Monsieur Guy Godefroi, gérant unique, celui-ci nomme Messieurs Willem Pons, demeurant à NL-3062 XJ Rotterdam, Schultz van Hagenstraat, 39, et Frans Coenradi, demeurant à NL-2925 CH Krimpen a/d IJssel, Lijsterberg, 17, comme fondés de pouvoir de la Société habilités à mouvoir les comptes bancaires de la Société auprès de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A., chacun par sa seule signature.

Luxembourg, le 26 novembre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01811/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

PECOM HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 40.375.

—

Le siège de la société, fixé jusqu'alors au 69, route d'Esch, Luxembourg, a été dénoncé avec effet au 20 décembre 2001.

Les Administrateurs MM. Guy Baumann, Jean Bodoni et Guy Kettmann ainsi que le Commissaire aux comptes M. Claude Monners se sont démis de leurs fonctions le même jour.

Luxembourg, le 2 janvier 2002.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE à LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01856/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

RAMIREZ-DATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Zone Industrielle Z.A.R.E. Ouest.
R. C. Luxembourg B 59.574.

En date du 23 novembre 2001 et conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en EUR, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. L'EUR est adopté comme monnaie d'expression du capital.
2. Le capital actuel de LUF 1.250.000,- est converti en EUR 30.986,69 avec effet au 1^{er} janvier 2002.
3. Le capital converti actuel est augmenté à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de EUR 30.986,69 à EUR 31.250,- par incorporation de bénéfices reportés à concurrence de LUF 10.622,- sans émission d'actions nouvelles.
4. Une valeur nominale de EUR 25,- par action est adoptée.
5. Le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié comme suit:
«Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»
6. Les 1.250 actions existantes d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune sont échangées contre 1.250 actions d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

Luxembourg, le 27 novembre 2001.

Pour avis sincère et conforme

Pour RAMIREZ-DATA S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2001, vol. 560, fol. 92, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01810/537/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

INFORMATIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5630 Mondorf-les-Bains, 12, avenue Dr Klein.
R. C. Luxembourg B 23.815.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le dix-huit décembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Camille Hermann, maître-imprimeur, demeurant à L-5630 Mondorf-les-Bains, 12, avenue Dr Klein.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

1) Que la société à responsabilité limitée INFORMATIQUE, S.à r.l., ayant son siège social à L-5630 Mondorf-les-Bains, 12, avenue Dr Klein, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B numéro 23.815, a été constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Bascharage, en date du 17 janvier 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial numéro 97 du 17 avril 1986, et que les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par Maître Frank Molitor, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains en date du 23 janvier 1997, publiés au Mémorial C, Recueil numéro 264 du 30 mai 1997;

2) Que le capital social de la société s'élève actuellement à un million de francs luxembourgeois (LUF 1.000.000,-), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune;

3) Que le comparant Monsieur Camille Hermann est le propriétaire de la totalité des parts sociales de la prédite société;

4) Que le comparant Monsieur Camille Hermann prononce la dissolution de la société avec effet immédiat;

5) Que le comparant Monsieur Camille Hermann, en sa qualité de liquidateur de la société, déclare:

- reprendre tous les actifs de la société,

- que tous les passifs de ladite société ont été réglés entièrement,

- qu'il assume l'obligation de payer tout le passif éventuel actuellement inconnu.

Que les livres et documents de la société sont conservés pendant la durée de cinq années au siège de la société.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Hermann, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 décembre 2001, vol. 513, fol. 85, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Schaack.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 7 janvier 2002.

J. Gloden.

(01814/213/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

EPICERIE DOMINGOS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1218 Luxembourg, 51, rue Baudoin.
R. C. Luxembourg B 70.350.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2002, vol. 563, fol. 6, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 janvier 2001.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(01813/510/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

INTERNATIONAL HOTEL LICENSING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.136.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 10, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(01824/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

INTERNATIONAL HOTEL LICENSING COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 67.136.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de
INTERNATIONAL HOTEL LICENSING COMPANY, S.à r.l.
qui s'est tenue extraordinairement le 14 décembre 2001*

A l'assemblée générale ordinaire de l'associé unique de INTERNATIONAL HOTEL LICENSING COMPANY, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'allouer comme suit le bénéfice de l'exercice: USD 9.544.243,-.
- USD 477.212,15 à la réserve légale.
- USD 9.067.030,85 à reporter.
- d'accorder décharge pleine et entière aux gérants pour toutes opérations effectuées au cours de l'exercice social se terminant au 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 18 décembre 2001.

Mr. V. Elvinger

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 10, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01825/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

RHODO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 11.008.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2001, et avec effet au 31 décembre 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 65.500.000,- en EUR 1.623.702,59 et a été augmenté à EUR 1.637.500,- par incorporation d'un montant de EUR 13.797,41 à prélever sur les Autres Réserves au 31 décembre 2001.

Le capital social est dorénavant fixé à EUR 1.637.500,- (un million six cent trente-sept mille et cinq cent euros) divisé en 65.500 (soixante-cinq mille cinq cents) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 2 janvier 2002.

Pour RHODO S.A, Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 2002, vol. 563, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(01854/006/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.

BEAUBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 64.368.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2001

Le 19 juin 2001 à 11.00 heures, Messieurs les Actionnaires de la société anonyme BEAUBOURG se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Mersch.

Monsieur Albert Schmit préside l'Assemblée et procède à la constitution du Bureau.

Il désigne comme secrétaire Monsieur Léon Klein et comme scrutateur Monsieur Nico Arend.

Constitution de l'assemblée

Tous les actionnaires sont présents ou représentés ainsi que le témoigne la liste de présence, qui après avoir été signée par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal.

Exposé du Président

Monsieur le Président expose:

1. que la présente assemblée a pour ordre du jour:

- rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes,
- approbation des bilans et des comptes de profits et pertes arrêtés aux 31 décembre 1998, 1999 et 2000,
- décharge à donner aux administrateurs et commissaire aux comptes,
- affectation des résultats,
- divers.

2. que l'intégralité du capital social étant présente, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués;

3. que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social étant ainsi régulièrement constituée peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Délibérations

L'assemblée aborde l'ordre du jour.

1. Monsieur le Président donne lecture du rapport du conseil d'administration.

2. Le commissaire donne lecture de son rapport.

Ces rapports ne donnent lieu à aucune observation.

3. L'assemblée aborde l'examen des bilans et des comptes de profits et pertes des exercices clôturés les 31 décembre 1998, 1999 et 2000.

Après discussion, l'assemblée générale prend, chaque fois, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, l'assemblée générale approuve les bilans et les comptes de profits et pertes des exercices clôturés les 31 décembre 1998, 1999 et 2000, tels qu'ils lui sont présentés par le conseil d'administration.

Deuxième résolution

L'assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au cours des exercices clôturés les 31 décembre 1998, 1999 et 2000.

Troisième résolution

L'assemblée a pris note de la perte de 73.178,- LUF de l'exercice 1998 et a décidé de reporter cette perte à l'exercice suivant.

L'assemblée a pris note de la perte de 651.962,- LUF de l'exercice 1999 et a décidé de reporter cette perte à l'exercice suivant.

L'assemblée a pris note de la perte de 1.590.625,- LUF de l'exercice 2000 et a décidé de reporter cette perte à l'exercice suivant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13.30 heures.

L. Klein / N. Arend / A. Schmit

Le secrétaire / Le scrutateur / Le président

Enregistré à Mersch, le 23 novembre 2001, vol. 127, fol. 67, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(01826/568/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2002.